



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

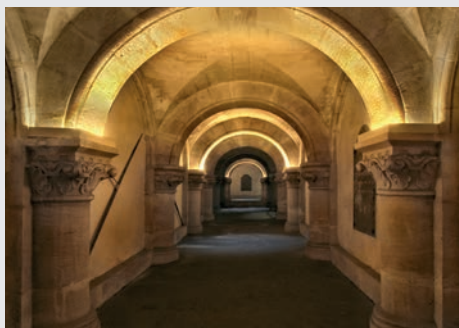
SUR LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE
LIEUX DE MÉMOIRE DU MINISTÈRE DES ARMÉES



LA GUERRE DE 1870

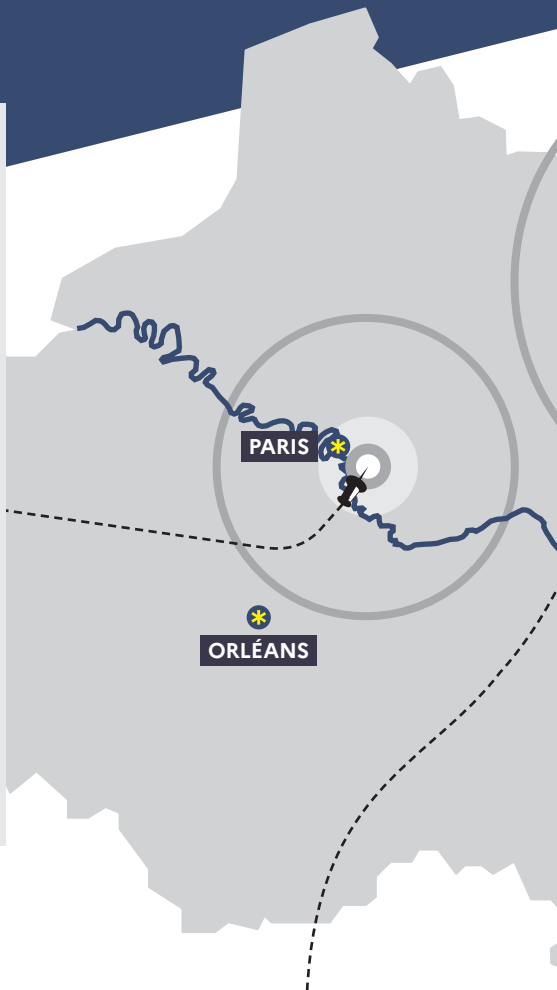
LES LIEUX
DE MÉMOIRE

➤ WWW.CHEMINSDEMEMOIRE.GOUV.FR



► CRYPTÉ-OSSUAIRE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)

Entre 1870 et 1918, Champigny-sur-Marne a été appelé communément « Champigny-la-Bataille », rappelant le combat le plus sanglant du siège de Paris. En souvenir des combattants français et allemands tombés au cours de la bataille et dont l'identification avait été rendue impossible, le département de la Seine fit édifier, à Champigny, un monument commémoratif sous lequel l'État a construit une crypte-ossuaire. Inaugurée le 2 décembre 1878, elle abrite les corps de près de 1000 soldats français et 400 soldats allemands.



© J. Robert - SGA/COM



► OSSUAIRE DE BAZEILLES (08)

Un ossuaire rassemblant les ossements d'environ 3000 soldats français et allemands, tués dans les combats de Bazeilles, fut construit entre 1876 et 1878. Il se présente sous la forme d'une crypte semi-souterraine, constituée de quatorze alvéoles, séparées en deux par une allée centrale. Les corps des soldats français reposent à droite, ceux des soldats bavaois à gauche. Seuls les ossements des soldats français sont encore visibles. La crypte est couverte par une terrasse sur laquelle est érigé un monument commémoratif.

© DR



► NÉCROPOLE DE METZ-CHAMBIÈRE (57)

Après 1870, les Allemands établirent à Chambière leur cimetière de garnison.

Sept ossuaires renferment les corps de 6270 combattants décédés principalement dans les structures médicales de la région. Chaque tombe collective rassemble près de 1200 corps, excepté dans la septième où reposent 433 Français inconnus. En tombes individuelles reposent 177 combattants, principalement des officiers.

En 1918, le cimetière devint nécropole nationale accueillant dès lors les soldats tombés au cours des deux guerres mondiales.

© J. Lempin - ECPAD



► HALLE DU SOUVENIR ET CIMETIÈRE FRANCO-ALLEMAND DE GRAVELOTTE (57)

Le cimetière militaire de Gravelotte regroupe des corps de soldats allemands et français décédés suite aux combats qui eurent lieu autour de Metz en août 1870. Créé en 1873 par l'armée allemande, il rassemble près de 7000 combattants allemands et français en tombes individuelles et collectives. En 1905, il fut réaménagé à l'occasion de la construction de la Halle du Souvenir.

© G. Richard - SGA/DPMA

AUTRES SITES LIÉS À LA GUERRE DE 1870



01 › Musée de la Maison de la dernière cartouche de Bazeilles (08)

© J. Delforge



02 › Musée Guerre et paix en Ardennes (08)

© D. Truillard



03 › Musée de la Guerre 1870 de Loigny-la-Bataille (28)

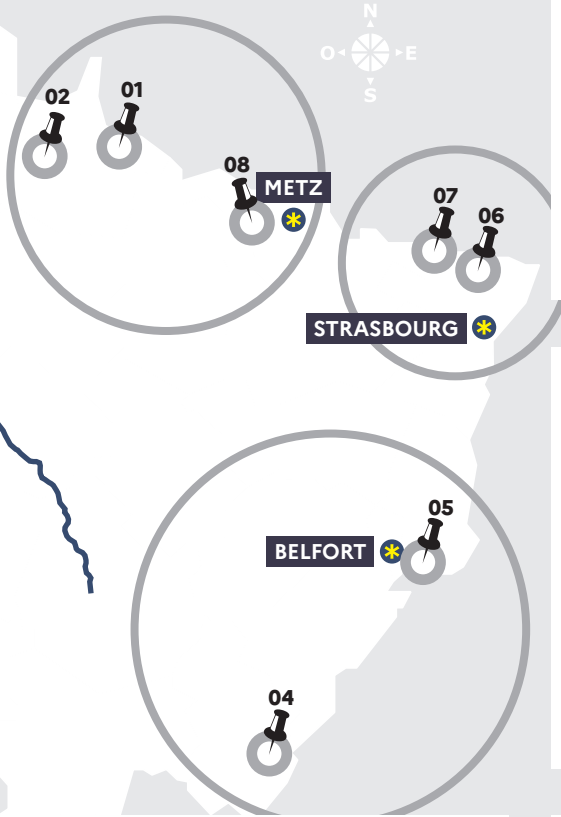
© Clap 35



04 › Musée de Pontarlier-Château de Joux (25)

© M. Bozabe





08 › Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion (57)



© Musée



07 › Citadelle de Bitche (57)



© C. Fritz



05 › Musée et Citadelle de Belfort (90)



© P. Martin



06 › Woerth - Musée de la bataille du 6 août 1870 (67)



© M. Cherot

▶ LA GUERRE DE 1870

LA GUERRE DE 1870 OPPOSA LA CONFÉDÉRATION ALLEMANDE À L'EMPIRE FRANÇAIS DURANT SIX MOIS, DU 19 JUILLET 1870 AU 28 JANVIER 1871.


Chancelier du roi de Prusse, Bismarck s'était fixé pour but l'unité de l'Allemagne. Une guerre victorieuse contre la France cimenterait définitivement l'unité de la confédération, à l'intérieur de laquelle il sut utiliser les maladresses diplomatiques de Napoléon III pour créer un sentiment anti-Français. Le 19 juillet 1870, l'Empire français, cédant aux provocations de Bismarck, déclara la guerre au royaume de Prusse. Ce conflit amena les forces de la confédération aux portes de Paris et aux bords de la Loire. Il affecta plus de 40 départements, donna lieu à de nombreuses batailles emblématiques et se solda par la défaite de la France et la capitulation de Napoléon III le 2 septembre 1870. Forts de leur victoire sur les armées françaises dès septembre 1870, les États allemands s'unirent en un Empire allemand, proclamé au château de Versailles, le 18 janvier 1871. Les hostilités prirent fin le 28 janvier 1871 avec la signature d'un armistice.

Le traité de paix, signé le 10 mai 1871 à Francfort, consacra la défaite de la France. Il marqua l'affirmation de la puissance allemande en Europe et entérina l'annexion de l'Alsace, à l'exception du Territoire de Belfort, et d'une partie de la Lorraine, soit près de 1700

communes et une population de 1600000 personnes. En outre, la France dut payer au vainqueur la somme de 5 milliards de francs-or. Pour en garantir le paiement, les troupes ennemies occupèrent plusieurs départements jusqu'en 1873.

Ce conflit fit près de 138000 morts dans les rangs français et 51000 morts côté allemand. 400000 prisonniers de guerre français restèrent captifs en Allemagne et 18000 d'entre eux, morts dans les camps, furent enterrés en Allemagne.

La guerre de 1870 a profondément marqué la population française. Après la paix, les monuments commémoratifs fleurirent autour des champs de bataille à l'initiative des communes et des régiments, rappelant aux Français les valeurs patriotiques pour lesquelles étaient tombés ces soldats. La défaite, la perte de l'Alsace-Lorraine, l'occupation allemande et l'installation difficile du régime républicain (Commune de Paris au printemps 1871) provoquèrent en France un sentiment de frustration durable et extrême qui contribua à poser les bases des grands conflits du XX^e siècle et en premier lieu, la Première Guerre mondiale 40 ans plus tard.



La guerre de 1870 a fondé les bases d'une prise en charge des sépultures des combattants par les États. Par le traité de Francfort du 10 mai 1871, les gouvernements français et allemand s'engagèrent à entretenir les tombes des soldats sur leurs territoires respectifs, organisant pour la première fois l'aménagement des sépultures de guerre. Avec la Première Guerre mondiale, la pratique de l'inhumation des combattants en sépulture individuelle se généralisa notamment par la création de nécropoles nationales et de carrés militaires communaux entretenus par l'État.